

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020
MOUVEMENT ACADIEN DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
Par conférence Zoom
Le mardi 27 octobre 2020 à 13h30

PROCÈS-VERBAL

Membres réguliers présents :

- Association régionale Communauté francophone de Saint-Jean inc.- ARCF
- Communauté rurale du Haut-Madawaska
- Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne Inc.
- CCNB - Campbellton
- Hôpital et CSC de Lamèque
- École le Domaine Étudiant de Petit-Rocher
- École le Tournesol de Petit-Rocher
- École Marie-Esther de Shippagan
- Polyvalente A.-J. Savoie de Saint-Quentin
- Polyvalente W.-A. Losier de Tracadie
- Village d'Atholville
- Village de Grande-Anse
- Village de Kedgwick
- Village de Memramcook
- Ville de Beresford
- Ville d'Edmundston
- Ville de Dieppe
- Ville de Saint-Quentin

Membres associés présents :

- Association francophone des aînés du N.-B.
- CAIENA
- Communautés et loisir N.-B.
- Fédération des conseils d'éducation du N.-B.
- Fédération des Jeunes francophones du N.-B.
- Place aux Compétences
- Réseau d'inclusion communautaire de la Péninsule acadienne (RIC-PA)

Autres :

- Association canadienne pour la santé mentale du N.-B.
- Espace MUNI
- Centre de ressources familiales de la Péninsule acadienne
- Gouvernement du N.-B.
- Patrimoine canadien
- Réseau-action Formation et recherche de la SSMEFNB
- Réseau-action Organisation des services de la SSMEFNB
- Réseau Santé Nouvelle-Écosse
- Société d'inclusion économique et sociale du N.-B.
- Société Santé en français
- Société Santé et Mieux-être en français du N.-B. (SSMEFNB)

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente

La directrice générale, Barbara Losier débute à 13h35 en remerciant les participants et le Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne pour ses compétences techniques et pour l'accueil. Elle laisse la place à la présidente, Michèle Ouellette, qui souhaite la bienvenue à tous et toutes à cette Assemblée générale annuelle 2020 version Covid et procède à l'ouverture de l'assemblée.

2. Quorum

Après vérification par la présidente, appuyée de la directrice générale, il est constaté que le quorum de 10% des membres réguliers est bel et bien atteint.

3. Élection d'une présidence d'assemblée

Il est proposé par Léo-Paul Pinet, du Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne Inc., appuyé de Gaëtane Saucier Nadeau, de la Communauté rurale du Haut-Madawaska, que Ghislaine Foulem soit élue comme présidente d'assemblée

ADOPTÉ.

4. Élection d'une/un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Nadia Basque Godin, de l'École communautaire le Domaine Étudiant de Petit-Rocher, appuyé de Marie-Josée Thériault, de la Polyvalente A.J. Savoie de Saint-Quentin, que Nadine Bertin soit élue comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉ.

5. Procédures

Michèle Ouellette cède la place à la présidente d'assemblée, Ghislaine Foulem, qui remercie de la confiance témoignée. Elle précise que les procédures du code Morin seront celles en vigueur et qu'en format ZOOM, nous allons nous fier à l'honnêteté

des gens et que pour simplifier la tâche, il faudra voter seulement pour signifier son opposition.

6. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Linda Légère, de l'Association régionale de la Communauté francophone de Saint-Jean, appuyé de Gaëtane Saucier Nadeau de la Communauté rurale du Haut-Madawaska, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et circulé.

ADOPTÉ.

7. Acceptation des nouveaux membres

Aucune nouvelle demande d'adhésion n'a été reçue depuis la dernière assemblée générale annuelle.

8. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2019

La présidente d'assemblée laisse quelques minutes pour faire la lecture du procès-verbal.

Il est proposé par Marie-Josée Landry, de la Ville de Saint-Quentin, appuyé de Nadia Basque Godin, de l'École communautaire le Domaine Étudiant de Petit-Rocher, que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019 des membres soit accepté tel que présenté et circulé.

ADOPTÉ.

9. Rapport d'activités du MACS-NB

La présidente du MACS-NB, Michèle Ouellette, partage le Mot de la présidente, pour l'année 2019-2020 qui a été distribué aux participant.e.s. Elle termine par l'annonce que le MACS-NB souhaite décerner symboliquement ses prix SOLEIL 2020 à l'ensemble des citoyens et citoyennes du N.-B., afin de souligner le courage et la résilience de la population en temps de pandémie. Une annonce va être publiée dans les différents médias sous peu.

La parole est ensuite laissée à la directrice générale qui fait un survol rapide des activités et principales réalisations.

Aucune question de la part de l'assemblée concernant le rapport d'activités 2019-2020. Commentaire de Stéphane Leclair, de la Société d'inclusion économique et sociale du N.-B., qui dit Bravo et Félicitations au MACS-NB pour le travail accompli et le soutien aux partenaires.

Il est proposé par Carole Tremblay, de la Communauté rurale de Kedgwick, appuyé de Shelley Robichaud de l'Hôpital et CSC de Lamèque, d'accepter le dépôt du rapport d'activités du MACS-NB pour l'année 2019-2020, tel que présenté par la présidente et la directrice générale.

ADOPTÉ.

10. Présentation des états financiers

En l'absence de la secrétaire-trésorière, Marie-Anne Ferron, c'est l'agente comptable externe, Lucille Mallet, qui présente les états financiers au 31 mars 2020, tels que préparés par la firme comptable Allen, Paquet et Arseneault.

Il est proposé par Michèle Ouellette, de la Ville d'Edmundston, appuyé de Linda Légère de l'Association régionale de la Communauté francophone de Saint-Jean, que le rapport de mission d'examen financier au 31 mars 2020 soit accepté tel que déposé. **ADOPTÉ.**

11. Choix de la firme comptable professionnelle

L'assemblée est informée que l'entente de 3 ans avec la firme Allen, Paquet et Arseneault est toujours en cours, mais qu'il faut quand même une proposition de l'assemblée.

Il est proposé par Carole Tremblay, de la Communauté rurale de Kedgwick, appuyé de Linda Légère de l'Association régionale de la Communauté francophone de Saint-Jean, qu'en respect du contrat en cours, les services de la firme comptable Allen, Paquet et Arseneault soient retenus pour la prochaine année financière. **ADOPTÉ.**

12. Cotisation annuelle

Tel que mentionné dans le rapport d'activités, c'est par un vote unanime que le conseil d'administration du MACS-NB a pris la décision exceptionnelle d'éliminer le paiement des cotisations pour ses membres en 2020 en signe de solidarité en temps de pandémie. Donc le taux de cotisations pour 2021 va demeurer inchangé.

Il est proposé par Julie Basque, de la Polyvalente W.-A. Losier, appuyé de Rose-Marie Blanchard, du Village de Grande-Anse, de ratifier la décision du conseil d'administration du MACS-NB d'annuler le paiement des cotisations par les membres pour 2020, en signe de solidarité et que cette mesure exceptionnelle s'applique pour l'année 2020 seulement. **ADOPTÉ.**

Il est proposé par Marie-Josée Landry, de la Ville de Saint-Quentin, appuyé de Julie Basque, de la Polyvalente W.-A. Losier, qu'en 2021, le même tarif régulier des cotisations annuelles tel que fixé par l'AGA 2019 soit appliqué. **ADOPTÉ.**

13. Modification aux règlements généraux

Aucune demande de modification aux règlements généraux n'a été reçue.

14. Élection des administrateurs et administratrices

Michèle Ouellette, de la Ville d'Edmundston et membre du comité de nomination, présente le rapport du comité en débutant par rappeler les extraits des règlements généraux du MACS-NB.

- 10.1 Le conseil d'administration est composé de :
- a) huit (8) représentants des membres réguliers du MACS-NB;
 - c) la présidence sortante;
 - d) la direction générale, qui siège à titre non-votant.

13.3 Toute personne désirant siéger au CA devra être mise en nomination par écrit par la Communauté, l'Organisation ou l'École en santé qu'elle représente.

14.1 Le mandat au CA est de deux (2) ans. Une personne ne peut être élue pour plus de trois (3) mandats consécutifs. La moitié des postes au CA seront renouvelés après un an, l'autre moitié la deuxième année et de manière rotative par la suite.

Aucune candidature n'a été soumise par les membres avant la date limite fixée.

Mandats se terminant seulement en 2021

- **Michèle Ouellette**, Municipalité d'Edmundston (2^e mandat)
- **Marie-Josée Thériault**, Ville de Saint-Quentin (2^e mandat)
- **Gaëtane Saucier-Nadeau**, Communauté rurale du Haut-Madawaska (3^e et dernier mandat)
- **Nadia Basque-Godin**, École communautaire le Domaine Étudiant de Petit-Rocher (1^{er} mandat)
- **Léo-Paul Pinet**, Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne Inc. (3^e et dernier mandat)

Personnes intéressées pour mandat de 2020 à 2022 pour mandat de 1 ou 2 ans.

- **Marie-Anne Ferron**, Ville de Lamèque : Alliance paroisse Lamèque en santé (3^e mandat)
- **Linda Légère**, Association régionale Communauté francophone de Saint-Jean (2^e mandat)
- **Shelley Robichaud**, Hôpital et centre de santé communautaire de Lamèque (1^{er} mandat)

Nathalie Boivin occupait le poste de présidente sortante depuis la réélection de Michèle Ouellette à la présidence suivant l'AGA 2018.

Le choix de la présidence sortante sera désigné selon le résultat de l'élection du bureau de direction par le CA lors de sa prochaine réunion.

Maryse LeBlanc, du Village de Memramcook, quitte le CA du MACS-NB au terme de son mandat.

Il est proposé par Michèle Ouellette, de la Ville d'Edmundston, appuyé de Rose-Marie Blanchard, du Village de Grande-Anse, que Ghislaine Foulem agisse comme présidente

d'élection.

ADOPTÉ.

La présidente d'élection poursuit en mentionnant qu'en raison du format virtuel de l'AGA, elle n'acceptera pas de nomination du plancher, les membres ayant reçu l'invitation à soumettre leur candidature avant le 20 octobre dans l'avis de convocation.

Il est proposé par Gaëtane Saucier Nadeau, de la Communauté rurale du Haut-Madawaska, appuyé de Nadia Basque Godin, de l'École communautaire le Domaine Étudiant de Petit-Rocher, que les candidatures soumises par le comité de nomination soient acceptés et que Marie-Anne Ferron (Ville de Lamèque-Alliance pour la paroisse de Lamèque en santé), Linda Légère (Association régionale de la Communauté francophone de Saint-Jean) et Shelley Robichaud (Hôpital et centre de santé communautaire de Lamèque) soient élues pour un mandat de deux ans au conseil d'administration 2020-2021 du MACS-NB.

ADOPTÉ.

Il est proposé par Julie Basque, de la Polyvalente W.-A. Losier, appuyé de Marie-Josée Landry, de la Ville de Saint-Quentin, que le conseil d'administration 2020-2021 du MACS-NB soit composé de :

Nadia Basque-Godin (École communautaire le Domaine Étudiant de Petit-rocher); Marie-Anne Ferron (Ville de Lamèque – Alliance pour la paroisse de Lamèque en santé); Linda Légère (Association régionale de la Communauté francophone de Saint-Jean); Michèle Ouellette (Ville d'Edmundston); Léo-Paul Pinet (Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne Inc.); Shelley Robichaud (Hôpital et centre de santé communautaire de Lamèque); Gaëtane Saucier Nadeau (Communauté rurale du Haut-Madawaska); Marie-Josée Thériault (Ville de Saint-Quentin).

ADOPTÉ.

15. Résolutions de l'assemblée

Aucune résolution proposée.

16. Parole aux membres

Bruno Poirier, appuyé de Solange Haché, prend la parole au nom de l'Association francophone des aînés du N.-B. (AFANB) qui, depuis quelques années faisait les rencontres annuelles de son réseau de Municipalités-Communautés Amies des aînés (MADA-CADA), en partenariat avec le MACS-NB lors de son AGA. Il mentionne que depuis ses quelques semaines en poste à l'AFANB, il a fait le tour des MADA-CADA et que le réseau continue son essor. Solange Haché s'occupe de stimuler l'approche MADA-CADA dans la région de la Péninsule acadienne. Bruno Poirier profite de la tribune qu'est l'AGA du MACS-NB pour annoncer qu'une série d'ateliers va être organisée entre de novembre 2020 et février 2021 pour les membres MADA-CADA et qu'il prévoit que le MACS-NB soit l'objet d'un de ces ateliers. La présidente d'assemblée Ghislaine Foulem remercie Bruno Poirier et Solange Haché du partage d'information en souhaitant que dès l'an prochain, les traditions de partenariat entre l'AFANB et le MACS-NB puissent se poursuivre.

Une pause est demandée pour une procéder à la prise d'une image de groupe.

La présidente d'assemblée Ghislaine Foulem laisse le mot de la fin à la présidente sortante Michèle Ouellette qui remercie à nouveau les gens présents malgré le contexte et leur dit bravo pour leur engagement continu dans leurs milieux respectifs. Elle mentionne que le MACS-NB est toujours là pour accompagner ses membres. Des remerciements sont faits à Ghislaine Foulem au nom du CA, pour avoir présidé notre AGA 2020.

17. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 14h53 par Michèle Ouellette, de la Ville d'Edmundston.

Signé sous réserve d'approbation à l'AGA 2021 du MACS-NB.

Présidente

Directrice générale